

Projet de Centre Psycho-Médico-Social

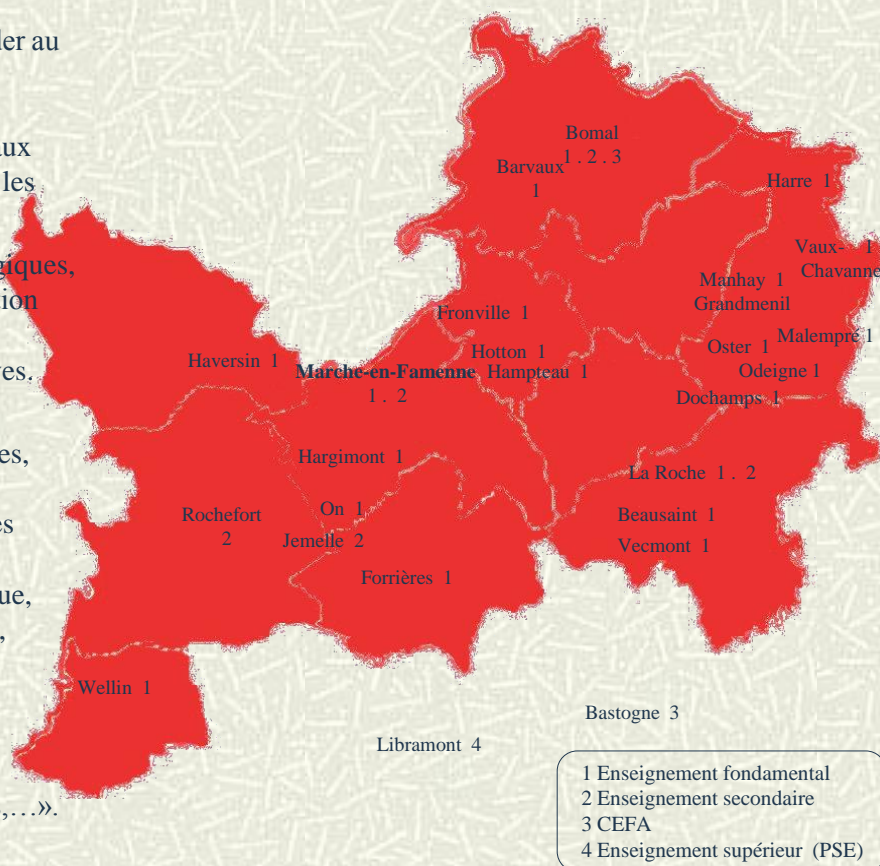
« Les centres PMS ont comme objectif d'aider au développement optimal des enfants et des adolescents.

A cette fin, ils proposent leur collaboration aux parents et sont en partenariat privilégié avec les équipes éducatives.

Ils prennent en compte les aspects psychologiques, médicaux et sociaux qui influencent l'évolution personnelle, les relations sociales, les apprentissages et les choix scolaires des élèves.

Leurs activités consistent notamment à :

- accueillir, écouter les élèves et leurs familles, répondre à leurs demandes;
- informer sur les études, les formations et les professions;
- assurer un suivi psychologique, pédagogique, social et médical (orientation, projet de vie, difficultés scolaires ou relationnelles,...);
- orienter vers l'enseignement spécialisé;
- s'investir dans des actions collectives de promotion de la santé, de prévention de la violence, des assuétudes, des maltraitances,...».



2010 / 2013



COMMUNAUTE FRANCAISE
CENTRE PSYCHO-MEDICO-SOCIAL
75, AVENUE DE LA TOISON D'OR
6900 MARCHE-EN-FAMENNE

Projet établi en application du « décret relatif aux missions, programmes et rapport d'activités des Centres psycho-médico-sociaux » (D. 14-07-2006) et du « décret définissant les missions de l'enseignement » (D. 24-07-1997).

Nos objectifs prioritaires

1. Le déroulement harmonieux de la scolarité de l'élève.
2. L'autonomisation et la responsabilisation du jeune.
3. Le développement du partenariat avec les services extérieurs.
4. L'accueil et l'accompagnement personnalisé du consultant.
5. L'efficacité optimale de l'intervenant

1

LE DÉROULEMENT HARMONIEUX DE LA SCOLARITÉ DE L'ÉLÈVE

- Présentation des offres de service PMS à destination des élèves et des parents; personnalisation par équipe PMS en fonction du lieu de travail et de la spécificité des établissements. Utilisation du folder PMS de la CF et autres documents favorisant la visibilité du centre.
- Dépistage psycho-médico-social (tridisciplinaire) des prérequis à la charnière 3° maternelle/1° primaire. Mise en place des préventions, remédiations et guidances recommandées en concertation avec les enseignants et les familles.
- Animation de groupes d'élèves de la dite charnière sur des thèmes ciblés visant la connaissance du corps, l'expression des sentiments, la confiance et l'estime de soi, la sécurité affective et le respect (modèle Sancorres).
- Constitution d'un dossier de base pour l'élève de 1° secondaire par une approche tridisciplinaire. Concertation avec les enseignants, rencontres avec les parents, mise en place des suivis s'indiquant en prévention ou remédiation.
- Identification par chaque équipe de relais d'information au sein de chaque école (titulaire de classe, éducateur référent, ...) pour une collaboration optimale.
- Participation systématique aux conseils de classe du 1er degré et des classes où une prise en compte PMS justifie la présence de l'équipe. Partenariat avec les directions d'école et les titulaires de classe des autres classes pour un échange proactif d'informations.
- Accompagnement spécifique des élèves du CEFA (accueil, implication parentale, maturation professionnelle, recherche de stage, ...).
- Organisation et gestion du suivi de la Promotion de la Santé à l'École (PSE) : visites médicales, examens sensoriels, examens neuromoteurs, actions de prophylaxie, séances de vaccination, visites de bâtiments scolaires...

2

L'AUTONOMISATION ET LA RESPONSABILISATION DU JEUNE

- Dans la mission d'accompagnement de l'élève quant à la construction positive de son projet de vie scolaire et professionnelle :
 - rencontre avec les élèves de 6° primaire pour les aider à faire le point sur leurs représentations par rapport aux études secondaires (avec références aux métiers). Informations à l'attention des parents (documentation, animations).
 - en matière de maturation vocationnelle et des choix d'orientation concernant les élèves de fin du 1er degré, sensibilisation à la notion de profil professionnel, à la structure des enseignements secondaire et supérieur et autres formations, ce en collaboration avec les écoles. Dossier de synthèse à l'attention des parents.
- Affinement du projet scolaire et professionnel du jeune de 4°, 5° et 6° secondaire par des actions individuelles et collectives en associant au mieux les parents.
- Collaboration avec la Maison de l'Emploi pour l'organisation d'animations à l'attention des élèves de 6°, 7° professionnelles et du CEFA : marché de l'emploi, recherche active d'emploi,...
- Actualisation continue des ouvrages, documents, logiciels et ressources Internet (équipement de chaque cabinet) assurant une information de qualité en matière d'études, de formations, de professions.
- Problématiques liées aux assuétudes, à la violence, à la démotivation, à l'exclusion ou autre : implication active dans tout projet souhaité par les établissements scolaires, en fonction des nécessités.
- Pour valoriser l'interdiction du tabac imposée par décret, sensibilisation des élèves du 1er degré à la problématique du tabagisme au départ d'animations assurées par des experts. Information aux parents.
- Animation de séances d'éducation à la santé en fonction des demandes spécifiques des équipes éducatives : la vie affective et sexuelle, le sommeil, l'hygiène dentaire,...

3

LE DEVELOPPEMENT DU PARTENARIAT

AVEC LES SERVICES EXTÉRIEURS

- Contacts avec différentes institutions faisant partie de notre réseau de partenariat; création, renforcement de synergies avec ces acteurs (SAJ, SPJ, AMO, commission de coordination relatif à l'aide aux enfants victimes de maltraitance, CLPS,...).
- Participation à des événements locaux (journées thématiques, journées 'portes ouvertes',...).
- Dans le cadre du partenariat avec la Haute École du Luxembourg, accueil et supervision d'élèves stagiaires de 2° et 3° années en logopédie dans différentes écoles fondamentales.
- Informatisation d'une base de données « Réseau de partenaires » permettant une actualisation rapide; mise à disposition dans le centre et chaque cabinet de consultation.

4

L'ACCUEIL ET L'ACCOMPAGNEMENT

PERSONNALISE DU CONSULTANT

- Parce que la demande individuelle ou de groupe revêt une importance primordiale vu le caractère spontané de la démarche, accueil dans les meilleurs délais de toute demande, analyse systématique de celle-ci en équipe afin d'optimiser la prise en charge et la guidance éventuelle (quoi ? pourquoi ? par qui ?) qu'il s'agisse de documenter, d'assurer une aide à plus longue durée, d'adresser à un service extérieur,...
- En terme d'intégration scolaire, dès le signalement d'absences injustifiées d'un élève, actions visant à enrayer le processus de décrochage scolaire : collaboration étroite avec l'école, rencontre avec le jeune et ses parents, guidance de l'élève et soutien aux parents si besoin, partenariat avec les services en charge de la dite problématique,...
- Examens d'orientation vers l'enseignement spécialisé des élèves du ressort du centre réalisés dans un souci affirmé de concertation avec les familles et les écoles. Collaborations pour garantir un maximum de succès aux projets d'intégration des enfants à besoins spécifiques dans une classe ordinaire où ils pourront réaliser divers apprentissages au meilleur de leurs potentialités.
- Participation au projet d'ouverture du Centre PMS de Libramont pendant les vacances d'été. L'objectif poursuivi est de mettre à la disposition du jeune une structure centralisée d'accueil, d'écoute et d'aide à la gestion des problèmes d'orientation scolaire et professionnelle pendant une période de moindre disponibilité des services d'orientation.
- Aide à la parentalité caractérisée par un souci permanent de travailler au plus près des familles et une attention marquée à la qualité des relations entre les parents et l'école en prenant en compte le vécu des familles et leurs représentations de l'institution scolaire.

5

L'EFFICACITE OPTIMALE

DE L'INTERVENANT

- Groupe de réflexion sur la conception du travail en équipe en vue de l'optimisation des réunions d'équipe tridisciplinaire (analyse de la demande, partage en fonction des compétences, gestion du suivi...) en favorisant ces échanges entre agents d'équipes différentes.
- Organisation de rencontres de travail par discipline dans le souci de partager sur les expériences de terrain, les démarches et les outils en considérant les populations desservies.
- Valorisation des journées de formation continue en optant pour des thèmes susceptibles de rendre plus appropriées et plus efficaces les interventions auprès des consultants.
- Evaluation des outils utilisés, notamment au niveau des tests. Vérification de la pertinence de l'outil en fonction de l'objectif poursuivi et de la population concernée, validité statistique...
- Mises à niveau continues du matériel et des connaissances informatiques utiles aux activités du personnel (traitement de texte, courriel, accès Internet,...).
- Informatisation du dossier médical avec le logiciel Dosmed : appropriation progressive par les infirmières et les médecins.
- Aide aux équipes dans le classement des dossiers élèves à partir du fichier informatique de population nécessité par le logiciel Dosmed.
- Systématisation du transfert des "données élèves" du primaire vers le secondaire et recouvrement efficace de dossiers scolaires d'élèves venant d'autres écoles pour assurer un suivi efficace de tous ces élèves.
- Organisation de conditions d'accès optimales pour le public. Actualisation du site Internet et mise à disposition d'une adresse 'courriel' à l'attention des parents.

Nos valeurs essentielles

- Le respect
- La cohérence
- L'accessibilité
- L'indépendance

CENTRE PMS DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE

Avenue de la Toison d'Or, 75
6900 MARCHE-EN-FAMENNE

Tel. : 084/31 11 39

Fax : 084/31 38 65

E-mail : cpmscf.marche@sec.cfwb.be

Internet : www.ecoles.cfwb.be/cpmsmarche

Equipes tridisciplinaires (en équiv. temps plein):

1 direction, 1 secrétariat

2 psychologues **P**

1 psychologue CEFA

2 infirmières **M**

4 médecins vacataires

2 assistantes sociales **S**

CABINETS DE CONSULTATION

Rue du Nofiot, 1
6941 BOMAL
Tél : 086/21.25.46

Rue des Evets, 4
6980 LA ROCHE
Tél : 084/41.16.28

Domaine de Harzir
5580 JEMELLE
Tél : 084/21.29.64

Rue Jacquet, 102
5580 ROCHEFORT
Tél : 084/21.14.95

ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

Athénée Royal MARCHE-EN-FAMENNE

Fondamental-Secondaire

Implantation BARVAUX

Fondamental

Implantation BOMAL

Fondamental -Secondaire

Cefa Bomal-Bastogne

Ecole fondamentale CF HOTTON

Ecoles fondamentales Communales HOTTON :

Implantations Fronville-Hampteau-Hotton

Ecoles fondamentales Communales MANHAY :

Implantations Harre-Vaux-Chavanne-

Grandmenil-Malempré-Odeigne-Oster-Dochamps

Athénée Royal LA ROCHE

Fondamental-Secondaire

Ecoles fondamentales Communales LA ROCHE :

Implantations Beusaint-Vecmont

Ecoles fondamentales Communales MARCHE :

Implantations Hargimont-On

Athénée Royal ROCHEFORT

Secondaire

Implantation JEMELLE

Secondaire

Ecole fondamentale CF FORRIERES

Ecole fondamentale CF HAVERSIN

Ecole fondamentale CF WELLIN

HERS LIBRAMONT (PSE)